

payés par l'Office de soutien des prix en vue de soutenir le prix des bestiaux quand certains marchés nous sont fermés à cause des embargos mis sur nos bestiaux.

Le sénateur KINLEY: C'est donc une subvention directe.

M. TAGGART: Non, ce n'est pas une subvention directe.

Le sénateur KINLEY: Il ne s'agissait donc pas d'une subvention directe? Le cultivateur n'aurait pas touché un profit raisonnable de son troupeau malade.

M. TAGGART: Quand la fièvre aphteuse s'est déclarée, le premier résultat a été, du point de vue économique, la mise d'un embargo sur les bestiaux que nous devons exporter aux États-Unis et dans la plupart des autres pays. Les éleveurs avaient une grande quantité de porcs et de bovins à exporter. Il était entendu que les éleveurs seraient protégés au moyen d'un prix garanti pour les porcs et les bovins.

Le sénateur ROEBUCK: Avez-vous acheté les porcs?

M. TAGGART: Le produit a été acheté, traité et vendu.

Le sénateur McDONALD: Ce qui a été dépensé sous le régime de l'ancienne législation, c'est-à-dire de 1946 au 31 octobre 1957, s'élèverait à 400 millions de dollars en plus de 30 millions.

M. TAGGART: Oui, 400 millions de dollars qui ont été dépensés pour l'écoulement des produits, ainsi qu'une perte nette de 30 millions de dollars.

M. TURNER: Je dirais que le montant de 200 millions de dollars se situe de fait entre 165 millions et 200 millions.

Le sénateur MACDONALD: Quant à la première question du sénateur Roebuck, dois-je comprendre que, abstraction faite des pertes occasionnées par la fièvre aphteuse, les pertes subies par l'Office dans ses opérations depuis 1946 s'élèveraient à 31 millions de dollars.

M. TURNER: Environ 30 millions de dollars.

Le PRÉSIDENT: On n'a pas encore répondu à la question du sénateur Farris.

M. TAGGART: Monsieur le président, je me sens beaucoup plus à l'aise quand j'ai à dire au Comité ce qui s'est passé que lorsque j'essaie de lui dire ce qui va se produire. Si vous me le permettez, je préférerais m'abstenir de faire des prédictions sur les pertes que l'Office pourra subir. En fait, il me semble que tant d'impondérables entrent en ligne de compte qu'il est impossible de se prononcer sur l'avenir. Si les marchés des principaux produits agricoles demeurent stables dans notre pays ou s'ils sont à la hausse, les pertes seront très peu élevées; si, au contraire, à cause d'une catastrophe quelconque, les prix déclinent précipitamment et demeurent à la baisse, les pertes que l'Office subira en vertu du bill seront très lourdes pour le trésor public, mais les cultivateurs en bénéficieront dans une proportion équivalente.

Le sénateur DAVIES: Si je comprends bien, les pertes ne peuvent pas dépasser 250 millions de dollars?

M. TAGGART: C'est exact. Le montant d'argent que l'Office consacre à l'achat de denrées au cours d'une année financière ne doit pas dépasser 250 millions de dollars.

Le sénateur BARBOUR: Monsieur Taggart, y a-t-il à l'heure actuelle au Canada une certaine rareté des produits auxquels s'applique le prix minimum de 80 p. 100 du prix de base?

M. TAGGART: Il est difficile de trouver au Canada un produit agricole dont on manque vraiment. Je doute fort qu'il y ait pénurie d'un de ces neuf produits. Toutefois nous pouvons examiner ces produits un par un.

Le PRÉSIDENT: S'il y avait pénurie, les cultivateurs n'auraient pas besoin de soutien, n'est-ce pas?